



LA PAGE D'INFOS DE LA CGT TRESOR DE L'YONNE

N° 1 de janvier 2010

Edito

Sommaire :

- éditorial : les suppressions d'emplois
- CTPL du 26 janvier 2010
- Action du 21 janvier 2010
- Infos

Encore des suppressions d'emplois ...

Dans l'ensemble des secteurs de la Fonction Publique, la **R**évision **G**énérale des **P**olitiques **P**ubliques sévit avec pour objectif central de sacrifier les missions de service public et les outils de solidarité sociale sur l'autel de la réduction des coûts et de l'emploi.

Dans le département, en 2004 nous avions 250 emplois de catégorie B et C et 64 emplois de catégorie A.
En 2010, il ne restera plus que 217 B et C, 61 A.

Pour plus d'infos
Consultez les sites CGT

Soit 36 emplois supprimés en 6 ans !

- du SNT :
<http://www.tresor.cgt.fr/>
avec le lien vers le site national du
SNADGI

Soit 11.5% d'emplois en moins.

(Souvenez-vous : « des fonctionnaires moins nombreux mais mieux payés...)

- de la fédération :
<http://www.finances.cgt.fr/>

Nous sommes arrivés à un véritable point de rupture.

- de l'Union Départementale (UD) :
<http://cgt-yonne.fr/>

Qui peut croire que supprimer des emplois permet une amélioration du service public ?

- de la confédération :
<http://www.cgt.fr/>

Qui peut croire que supprimer des emplois permet d'améliorer nos conditions de travail ?

CONTACTS

Secrétaire: Alain GUYADER (permanent), tél: 06 32 07 36 03, a.guyader@wanadoo.fr.

Vos élus CGT en CAP :

En catégorie C: en AA1 : Karine POLETTI (Pont sur Yonne),
en AAP2: Marie Lyse BEURGAUD (Aillant sur Tholon),
en AAP1: Régis HIVERT (Vermenton) et Myriam BONHOMME (SIP Sens).

En catégorie B: en C2: Nathalie FOURNILLON (Saint Florentin),
en C1 : Sophie NIEWIAROWSKI (Pont sur Yonne) et Bernadette CHANCEL (Chablis)
en CP : Ghislaine TRANCHON (SIP Sens).

Rendez-vous Retraites 2010 : la CGT a des propositions

A l'occasion d'un débat au Sénat le 12 janvier, les ministres ont donné un aperçu des mesures qui pourraient être prises dans le cadre du rendez-vous Retraite 2010.

Le ministre du Travail a affirmé, sans le démontrer, que la seule issue permettant le maintien de la retraite par répartition était de « travailler plus longtemps », parce que l'on vivait plus longtemps. Cela montre bien le sens qu'envisage de donner le gouvernement à sa réforme.

Pourtant, il existe des solutions qui non seulement permettraient le maintien de la répartition, mais surtout conduiraient à des améliorations, pour les retraités actuels comme pour les retraités futurs.

L'avenir des retraites appelle un tout autre niveau de débat, qui délaisse les affirmations péremptoires, voire les provocations, tels que formulées par les ministres au Sénat, en particulier à l'égard des fonctionnaires. Les fonctionnaires ne sont pas responsables des difficultés de financement de la retraite. C'est plutôt une politique qui privilégie toujours plus les dividendes des actionnaires au détriment de la protection sociale du plus grand nombre.

L'avenir des retraites appelle surtout une intervention lucide et déterminée des salariés pour faire en sorte que le rendez-vous 2010 ne se traduise pas par de nouvelles et importantes régressions sociales.

La CGT propose que soit confortée **l'ouverture du droit à la retraite à 60 ans** avec, pour une carrière complète qui intégrerait les années d'études et les périodes de précarité subies, **un taux de remplacement d'au moins 75 % du salaire** de référence (dernier salaire dans le public, 10 meilleures années dans le privé).

Elle propose également **un élargissement de l'assiette de cotisation** à tous les revenus du travail, aux revenus financiers des entreprises, ainsi qu'une modulation de l'assiette de cotisation en fonction notamment du ratio valeur ajoutée/masse salariale.

La Cgt rappelle que **la question du financement de la protection sociale**, dont les retraites, appelle une autre politique de l'emploi, d'une toute autre dimension que les « mesurètes » relatives à l'emploi des seniors, avec des dispositions véritablement efficaces pour l'emploi des salariés de 50 à 60 ans, comme pour celui des salariés de moins de 30 ans.

Scandale des vaccins H1N1 : l'émergence d'un ministère de l'industrie pharmaceutique

Près de 800 millions d'euros pour acheter des vaccins, un programme de vaccination ayant déjà généré près de 2,5 milliards d'euros de dépenses. Mais quel est le rôle du Ministère de la santé ? Est-ce d'être au service de l'industrie pharmaceutique ? La question peut se poser !

Plusieurs éléments parmi d'autres sont particulièrement troublants :

Non transparence des contrats passés avec les laboratoires pharmaceutiques, prise en charge par l'Etat de toutes les complications liées aux vaccins, prix surévalués pour des produits essentiellement livrés en flacons multidoses dont la fabrication est beaucoup moins onéreuse, refus de prendre en compte à temps la nécessité d'une seule injection.

On évoque aujourd'hui des négociations avec les laboratoires pharmaceutiques pour définir les indemnités à leur verser du fait du renoncement à la livraison de 50 millions de doses.

Notre champion français, Sanofi-Aventis, engrange déjà près de 8 milliards d'euros de profits pour un chiffre d'affaires de 25 milliards d'euros. Belle rentabilité sur un marché dont les ressources proviennent essentiellement de la sécurité sociale. Comment accepter que Sanofi-Aventis engrange de tels bénéfices et prévoit par ailleurs de supprimer dans le même temps 1 300 emplois et de fermer 4 centres de recherche en France ?

La Cgt demande donc que toute la clarté soit faite sur ce dossier et que tous les éléments, notamment financiers, soient rendus publics dans les meilleurs délais.

LA CGT N'A PAS PARTICIPE AU CTPL DU 26 JANVIER SUR LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS.

Elle a adressé le message suivant à la Direction :

Monsieur le Président du Comité Technique Paritaire de l'Yonne.

Vous avez convoqué le Comité Technique Paritaire pour le 26 janvier 2010.

Je vous informe que le syndicat CGT a décidé de ne pas participer à ce comité dont l'ordre du jour porte notamment sur les résultats de l'ORE et la suppression de 8 emplois.

En effet, cette suppression de 8 emplois se cumulant avec la suppression de 9 emplois dans la filière fiscale n'est pas admissible. En 6 ans notre département a déjà perdu 25 emplois B et C soit 10% des effectifs au trésor et 60 emplois toutes catégories confondues soit 17% aux impôts, sans que les agents ressentent une quelconque diminution de leur charge de travail, bien au contraire avec la crise économique.

Les postes, services et agents sont confrontés à une multiplication des réformes et des restructurations imposées dans la précipitation, en parallèle avec de nouvelles méthodes de management qui entraînent une dégradation des conditions de travail collectives et individuelles des agents.

Le 16 novembre dernier, M PARINI, directeur général, a de nouveau déployé toute une panoplie d'éloges envers les personnels dont on ne sait s'il faut en rire, en pleurer et peut être même s'en révolter :

" ...Ces résultats, ce sont les vôtres, les résultats de votre professionnalisme et de votre volontarisme. Dès lors, vous pouvez, tant collectivement qu'individuellement, être légitimement fiers d'honorer ainsi votre engagement pour l'intérêt général et le service de nos concitoyens... "

... avec 2.569 suppressions d'emplois et 0,8% d'augmentation du point d'indice pour solde de tout compte.

Le syndicat CGT ne cautionnera pas une telle hypocrisie par sa présence lors de cette 1^{ère} réunion du CTPL.

Les agents de l'Yonne ont, à l'appel de la seule section CGT Trésor, clairement montré leur désaccord avec ces nouvelles suppressions d'emplois, en participant pour 22 % d'entre eux à la journée de grève du 21 janvier.

De plus, la convocation de deux CTP le même jour ne permet pas aux représentants des personnels de préparer correctement ces réunions d'autant plus en fin de mois avec les payes à assumer.

Recevez, Monsieur le président, nos salutations respectueuses.

Le secrétaire Départemental
Alain Guyader

ACTION DU 21 JANVIER 2010

C'est avec un grand plaisir que la CGT vous donne les résultats de l'action du 21 janvier dans le département à l'appel de la CGT, chiffres au-dessus de la moyennes nationale :

21% de grévistes et 5 postes fermés

22% si l'on tient compte des agents trésor travaillant dans les SIP

chiffres officiels DGFIP:

cat A : 7.55 %

cat B : 25.53 %

cat C : 23.58 %

total : 20.95 %

Etaient fermés : l'Isle sur Serein, Saint Fargeau, Vermenton, Pont sur Yonne et Villeneuve sur Yonne.

Aux impôts dans le 89, il y avait 39.49 % de grévistes

La CGT remercie tous les grévistes qui ont participé à cette première action de 2010 contre les suppressions d'emplois et pour l'amélioration du pouvoir d'achat et la défense des services publics mis à mal par la RGPP.

La CGT vous informe par ailleurs des propositions de suppressions et redéploiements d'emplois B et C que l'administration proposait pour ce CTPL du 26 janvier 2010 :

- Auxerre = -2
- Avallon = -1.5 mais SIP d'Avallon = +2
- Brienon = +0.5
- l'Isle sur Serein = -0.5
- Joigny = -2 mais SIP de Joigny = +2
- Saint Florentin = -0.5
- Tonnerre = -1
- Vermenton = -0.5
- Pont sur Yonne = -0.5
- Sens Municipale fusionné avec Sens Agglo = +1
- SIP de Sens = -0.5
- Villeneuve sur Yonne = +0.5
- Paierie = -2
- TG dépense = -0.5
- TG comptabilité -CQC = -0.5
- TG SPL = -0.5
- Equipe de renfort à résidence (ERR) = -1

Ces suppressions sont une véritable provocation pour les personnels qui travaillent dans ces postes, qui n'ont vraiment pas vu une diminution de leur charge de travail , sauf à ne faire que ce qui compte pour les indicateurs au détriment de l'ensemble de nos missions de service public.

Nouvelle date proposée pour la 2ème réunion du CTPL : **le 29 janvier 2010.**

INFOS :

Prochaine CAP nationales :

- **26 janvier 2010** : CAP Contrôleurs : Mouvement spécifique sur poste au 1er juillet 2010 + Révisions de note
- **27 janvier 2010** : CAP Agents d'administration : Mouvement spécifique sur poste au 1er juillet 2010 + Révisions de note
- **28 janvier 2010** : CAP inspecteurs : mouvement de mutation au 01/03/2010 (3ème phase nationale)
- **9 février 2010** : CAP Agents d'administration : bilan campagne 2009 + enveloppe capital mois 2010 + révisions de note 2009
- **9 février 2010** : CAP Adjoints techniques : bilan campagne 2009 + enveloppe capital mois 2010
- **9 février 2010** : Commission consultative paritaire des agents contractuels
- **10 février 2010** : CAP Contrôleurs : bilan campagne 2009 + enveloppe capital mois 2010 + révisions de note 2009
- **4 mars 2010** : CAP inspecteurs : liste d'aptitude de B en A 2010 + ouverture de campagne de notation 2010

et les groupes de travail nationaux :

- 25 janvier 2010** : Sous-groupe technique sur les statuts fusionnés B et C
- 26 janvier 2010** : Groupe de travail Guichet Fiscal Unique (GFU)
- 28 janvier 2010** : Comité de suivi national du plan d'action sur les conditions de vie au travail
- 9 février 2010** : Groupe de travail informatique
- 15 février 2010** : Groupe de travail amendes
- 16 février 2010** : Réunion synthèse des statuts
- 18 février 2010** : Groupe de travail plénier sur l'harmonisation des règles de gestion

Retrouvez l'intégralité du calendrier sur le site national à partir du lien ci-après :
<http://www.tresor.cgt.fr/spip.php?rubrique63&date=1month>

LA CGT VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE 2010.

BULLETIN D'ADHESION



Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT
Alors, je me syndique...

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

Date :

déclare adhérer au Syndicat National du Trésor CGT.
Signature :